

REGLEMENT DES 27^{ème} MASTERS NATIONAUX DE LA VAILLANTE

Le tournoi se déroulera selon les règles de l'I.B.F et de la FFBaD en vigueur au moment du tournoi.

1- Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le n° *en cours d'autorisation*. Le juge arbitrage sera assuré par **Nelly Duval** et **Boris Chapelle** en adjoint.

2- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBaD, ayant un classement allant de P12 à N2 quinze jours avant la compétition. **ATTENTION ! Seuls les joueurs minimes 2 (en pôle espoir uniquement, en indiquant le nom du pôle), cadets, juniors, seniors et vétérans sont autorisés à jouer.** Le tournoi est également ouvert aux Parabad, ils joueront dans leur classement dans les tableaux valides.

3- Les joueurs ne pourront s'inscrire que dans leur catégorie.

4- Tableaux : Simples, Doubles (Hommes et Dames) et Mixtes. Deux tableaux autorisés. Combinaison Simple et Mixte interdite. La compétition se déroulera en poules (2 sortants par poules) puis élimination directe pour les phases finales, (éventuellement en poule unique de 4 ou 5).

5- Le comité d'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions dès que le nombre maximum de joueurs sera atteint. La priorité sera donnée à l'ordre d'arrivée et par tableau. Le comité d'organisation se réserve aussi le droit d'annuler une catégorie faute de participants ou bien de regrouper certaines catégories avec accord préalable du juge arbitre.

Les têtes de série seront désignées par l'organisateur et le juge-arbitre en fonction du CPPH à J-15. Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit d'organiser ses tableaux par séries N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 ou par TOP suivant le CPPH et le rang national des joueurs à J-15.

6- Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, est exigée sur les terrains.

7- Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement à l'annonce de leur match (**test des volants inclus**) et de 20 minutes de repos minimum entre chaque match.

8- Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

9- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Les finales N2 et N3 seront arbitrées. Pour les autres finales un arbitre pourra être désigné.

10- Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

11- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports (extrait de l'art 10 du règlement médical du guide du badminton).

Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.

12- Les volants sont à la charge des joueurs. Les volant utilisés en cas de litige seront les RSL grade 3 en vente dans la salle.

13-Inscriptions avant le 22 novembre 2019 avec règlement obligatoire.

Tirage au sort le 29 novembre 2019

Envoi des **convocations** : le 02 décembre 2019 par mail et mise en ligne sur le site du club.

14- En cas de forfait après le tirage au sort, sur présentation d'un justificatif, les droits d'engagement seront reversés au joueur (tout forfait arrivant après le tirage au sort, devra être justifié dans les 5 jours auprès de la Ligue de badminton des Pays de la Loire (101 rue Dupetit Thouars – 49100 Angers).

15- Les joueurs peuvent être appelés jusqu'à 60 minutes avant l'heure prévue du match.

16- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.

17- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

18- Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition.